

CNRS : un chantage budgétaire insupportable

Après le succès des manifestations du 19 juin et le report du conseil d'administration (CA) du CNRS, le SNCS demande que le ministère arrête ses pressions sur l'organisme et ses instances scientifiques pour imposer le contenu du Plan stratégique. Il demande que le vote de celui-ci soit reporté à la rentrée. Au cas où le vote serait maintenu, le SNCS appellerait de nouveau au blocage du CA.

Jean-Luc Mazet, secrétaire général du SNCS-FSU

Dans le même temps qu'il s'oppose fermement à tout coup de force du pouvoir, le SNCS fera tout pour améliorer au maximum le contenu du Plan stratégique, ce d'autant que ses positions convergent avec celles des instances scientifiques.

En aucun cas, la création d'instituts ne doit conduire à un risque d'éclatement de l'organisme, du fait du mode de nomination des responsables, du fait de l'attribution des ressources ou du fait d'un traitement différentiel des disciplines.

Avant tout, le fonctionnement d'éventuels instituts doit assurer la primauté du scientifique sur le politique et l'administratif. Cela suppose que les instituts soient dotés de conseils scientifiques représentatifs.

Le SNCS demande au ministère d'accepter enfin une discussion sur l'ensemble du système de recherche et des interactions souhaitables entre organismes, entre organismes et universités, et donc aussi du rôle de l'ANR.

On sait qu'actuellement les organismes et les universités ont des difficultés croissantes à financer leurs propres équipes ou les UMR. À moyens constants, l'accroissement de son rôle d'agence de moyens sur un large périmètre au travers des instituts et l'impulsion de six nouveaux grands thèmes transversaux accroîtront ces difficultés si une partie importante des financements de l'ANR n'est pas reversée aux organismes et aux universités.

Mais pour l'instant, le gouvernement n'a pas choisi de négocier. Il a choisi d'obliger le CNRS à s'autodétruire en faisant voter un schéma stratégique qui laissera toute liberté au pouvoir politique. Sa dernière arme : un scandaleux chantage budgétaire sur l'organisme, sa direction, ses instances. Nous avons montré que le problème de la recherche française n'est pas d'abord un problème de structures mais, avant tout, un problème de moyens (1).

En douze ans, la France est passée de la septième à la quatorzième place mondiale pour son effort total de recherche rapporté au PIB. Plus particulièrement, pour la recherche académique (universités et CNRS), c'est une peu glorieuse dix-huitième place mondiale que l'OCDE attribue à notre pays pour sa part de financement par rapport au PIB.

Dans ces conditions, notre sixième place au classement de Shanghai par pays apparaît comme un hommage à nos universités.

Que la ministre cesse donc de mentir quand elle annonce que l'ANR a apporté deux milliards d'argent frais à la recherche. L'OCDE a montré qu'en euros constants le financement de la recherche des universités et du CNRS (contrats ANR inclus) a baissé de 2 % entre 2002 et 2006 (2).

En revanche, l'accroissement du crédit d'impôt recherche d'un milliard a permis aux entreprises de diminuer leur effort de la même somme (2). Faute d'une politique de recherche industrielle, innovante et efficace, le commerce extérieur français s'écroule et nos entreprises technologiques sont souvent en difficulté.

Mais les conséquences les plus graves pour l'avenir relèvent de la désaffection des carrières d'enseignement supérieur et de recherche. Les effectifs des masters-recherche reculent. Nous ne formons que 10 000 docteurs par an contre 15 000 au Royaume-Uni et 25 000 en Allemagne.

La seule réponse du gouvernement pour restaurer l'attractivité des métiers de la recherche est le blocage des créations d'emplois de titulaires dans l'enseignement supérieur et la recherche, sans qu'il y ait la moindre certitude sur le remplacement des départs.

1. www.sncs.fr/rubrique.php3?id_rubrique=1513
2. OCDE, 2007/2, page 41.